



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
CICOL NT HARDENER

Page: 1

Date de compilation: 13.11.08

Révision: 02/02/2016

N° révision: 4

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: CICOL NT HARDENER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC9b: Charges, mastics, enduits, pâte à modeler.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314; Skin Sens. 1: H317; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 4: H302

Effets indésirables: Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS06: Tête de mort sur deux tibias



[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 2

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un en cas de malaise.
P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+350: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/VPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ALCOOL BENZYLIQUE

| EINECS | CAS | PBT / WEL | Classification (CLP) | Pour cent |
|-----------|----------|-----------|--|-----------|
| 202-859-9 | 100-51-6 | - | Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H302 | 30-50% |

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

| | | | | |
|-----------|-----------|---|--|--------|
| 222-001-7 | 3312-60-5 | - | Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 3: H412; Skin Corr. 1A: H314; Acute Tox. 4: H302 | 10-30% |
|-----------|-----------|---|--|--------|

N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE

| | | | | |
|---|------------|---|---|-------|
| - | 13531-52-7 | - | Acute Tox. 2: H310; Skin Corr. 1B: H314; Acute Tox. 4: H302 | 1-10% |
|---|------------|---|---|-------|

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 3

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Prévenir immédiatement la police et les pompiers. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention. Avertir les voisins de la présence de fumées ou de gaz.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 4

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

Environnementaux: Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune marron

Odeur: Odeur caractéristique

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 5

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Viscosité: Visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: >200

Pt d'éclair °C: >100

Densité relative: 1.03

VOC g/l: 0

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Surfaces chaudes. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ALCOOL BENZYLIQUE

| | | | | |
|-----|-----|------|------|-------|
| IVN | RAT | LD50 | 53 | mg/kg |
| ORL | MUS | LD50 | 1360 | mg/kg |
| ORL | RAT | LD50 | 1230 | mg/kg |

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

| | | | | |
|--------|-----|------|------|-------|
| DERMAL | RBT | LD50 | >200 | mg/kg |
| ORAL | RAT | LD50 | 1500 | mg/kg |

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 6

N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE

| | | | | |
|--------|-----|------|-----|-------|
| DERMAL | RBT | LD50 | 190 | mg/l |
| ORAL | RAT | LD50 | 650 | mg/kg |

Dangers pertinents pour le produit:

| Danger | Voie | Base |
|--|------|---------------------|
| Toxicité aiguë (ac. tox. 4) | ING | Dangereux : calculé |
| Toxicité aiguë (ac. tox. 3) | DRM | Dangereux : calculé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | DRM | Dangereux : calculé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | OPT | Dangereux : calculé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | DRM | Dangereux : calculé |

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

| | | | |
|--------------------|-----------|-----------|------|
| Activated sludge | 0.5H EC20 | >2354 | mg/l |
| Leuciscus Idus | 96H LC50 | >46 - <68 | mg/l |
| Pseudomona Putidas | 17H EC50 | 92.2 | mg/l |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Partiellement biodégradable seulement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 7

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Non applicable.

Code CED: 08 01 99

Élimination des emballages: Hazardous for water. Do not allow the product to reach ground water, water bodies or sewage systems. Toxic to aquatic organisms. Danger to drinking water if even small quantities leak into soil. Disposal must be in compliance with local and national regulations.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN2735

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A.
(N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE; 3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code tunnel: E

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL NT HARDENER

Page: 8

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H310: Mortel par contact cutané.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H332: Nocif par inhalation.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

